



OUTILS ET SERVICES EN LIGNE

Etudiant.gouv.fr, coédité par le Crous et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est le site d'information et d'accompagnement des étudiants. Il donne accès à « messervices.etudiant.gouv.fr », l'espace dédié aux services et démarches administratives : demande de bourse et/ou logement, prise de rendez-vous en ligne avec le Crous ou l'université, recherche d'un job étudiant, accès à des bons plans loisirs ou culture, etc.

➤ **Trouverunlogement.lescrous.fr** offre une présentation complète et attractive des logements et résidences des Crous et permet d'effectuer sa demande.

➤ **Jobaviz**, la plateforme dédiée aux jobs étudiants, permet de consulter gratuitement des offres d'emploi compatibles avec les études.

➤ **Lokaviz**, permet d'accéder gratuitement à des annonces de logements du parc privé.

➤ **Bed&Crous**, site de réservation d'un logement Crous pour de courts séjours pour les étudiants et les personnels de l'enseignement supérieur.

➤ **Izly**, le paiement sans contact sur le campus. Simple, rapide et sécurisé, Izly facilite le passage en caisse via l'application mobile ou la carte multiservice étudiante.

➤ **Crous mobile**, l'application qui donne les menus et les horaires des structures de restauration les plus proches.

LE CNOUS ET LES CROUS

- **CNOUS**
60 boulevard du Lycée
92170 Vanves
Tél. 01 71 22 97 61
www.etudiant.gouv.fr
- **AIX-MARSEILLE - AVIGNON**
31 avenue Jules Ferry
13621
Aix-en-Provence CEDEX 1
Tél. 04 42 16 13 13
www.crous-aix-marseille.fr
- **AMIENS - PICARDIE**
25 rue Saint-Leu
BP 50541
80005 Amiens CEDEX 1
Tél. 03 22 71 24 00
www.crous-amiens.fr
- **LES ANTILLES ET LA GUYANE**
Campus universitaire
de Fouillole - BP 444
97164 Pointe-à-Pitre CEDEX
Tél. 0590 89 46 60
www.crous-antillesguyane.fr
- **BORDEAUX - AQUITAINE**
18 rue du Hamel - CS 11616
33080 Bordeaux CEDEX
Tél. 05 56 33 92 00
www.crous-bordeaux.fr
- **BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ**
Crous de Besançon :
38 avenue de l'Observatoire
BP 31021
25001 Besançon CEDEX 3
Tél. 03 81 48 46 00
www.crous-besancon.fr
Crous de Dijon :
3, rue Docteur Maret
BP 51250 - 21012 Dijon
Tél. 03 45 34 84 00
www.crous-dijon.fr
- **CAEN - NORMANDIE**
23 avenue de Bruxelles
BP 85153
14070 Caen CEDEX 5
Tél. 02 31 56 63 00
www.crous-caen.fr
- **CLERMONT-AUVERGNE**
25 rue Étienne Dolet
63037 Clermont-Ferrand
CEDEX 1
Tél. 04 73 34 44 00
www.crous-clermont.fr
- **CORSE**
22 avenue Jean Nicoli
BP 55 - 20250 Corte
Tél. 04 95 45 30 00
www.crous-corse.fr
- **CRÉTEIL**
70 avenue du
Général de Gaulle
94010 Créteil CEDEX
Tél. 01 45 17 06 60
www.crous-creteil.fr
- **GRENOBLE - ALPES**
5 rue d'Arsonval
CS 70187
38019 Grenoble CEDEX
Tél. 0810 064 069
www.crous-grenoble.fr
- **LILLE - NORD-PAS-DE-CALAIS**
74 rue de Cambrai
CS 90006
59043 Lille CEDEX
Tél. 03 20 88 66 00
www.crous-lille.fr
- **LIMOGES**
39 G rue Camille Guérin
87036 Limoges CEDEX
Tél. 05 55 43 17 00
www.crous-limoges.fr
- **LORRAINE**
75 rue de Laxou
54042 Nancy CEDEX
Tél. 03 83 91 88 00
www.crous-lorraine.fr
- **LYON**
59 rue de la Madeleine
69365 Lyon CEDEX 07
Tél. 04 72 80 17 70
www.crous-lyon.fr
- **MONTPELLIER - OCCITANIE**
2 rue Monteil CS 85053
34093 Montpellier CEDEX 5
Tél. 04 67 41 50 00
www.crous-montpellier.fr
- **NANTES - PAYS DE LA LOIRE**
2 boulevard Guy Mollet
BP 52213
44322 Nantes CEDEX 3
Tél. 02 30 06 02 44
www.crous-nantes.fr
- **NICE - TOULON**
26 route de Turin
06300 Nice
Tél. 04 92 15 50 50
www.crous-nice.fr
- **ORLÉANS - TOURS**
17 avenue Dauphine
45072 Orléans CEDEX 2
Tél. 02 38 22 61 61
www.crous-orleans-tours.fr
- **PARIS**
39 avenue Bernanos
75005 Paris
Tél. 01 40 51 36 00
www.crous-paris.fr
- **POITIERS**
13 rue Guillaume VII
Le Troubadour - BP 629
86022 Poitiers CEDEX
Tél. 05 49 60 88 00
www.crous-poitiers.fr
- **REIMS**
14-B Allée des Landais
CS 40046
51726 Reims CEDEX
Tél. 03 26 50 59 00
www.crous-reims.fr
- **RENNES - BRETAGNE**
7 place Hoche
CS 26428
35064 Rennes CEDEX
Tél. 02 30 30 09 30
www.crous-rennes.fr
- **LA RÉUNION**
20 avenue Hippolyte
Foucq
97490 Sainte-Clotilde
Tél. 02 62 48 32 32
www.crous-reunion.fr
- **ROUEN - NORMANDIE**
135 boulevard de l'Europe
76100 Rouen
Tél. 02 32 08 50 00
www.crous-rouen.fr
- **STRASBOURG**
1 quai du Maire Dietrich
BP 50168
67004 Strasbourg CEDEX
Tél. 03 88 21 28 00
www.crous-strasbourg.fr
- **TOULOUSE - OCCITANIE**
58 rue du Taur
CS 67096
31070 Toulouse CEDEX 7
Tél. 05 61 12 54 00
www.crous-toulouse.fr
- **VERSAILLES**
145 bis boulevard de la
Reine
78005 Versailles CEDEX
Tél. 01 39 24 52 13
www.crous-versailles.fr



Crédits photos : Geoffroy Mathieu, Alexandre Bena, Christophe Filieule, Crous de Montpellier-Occitanie, Crous de Strasbourg.
Rédaction et conception graphique : Mission de la communication du Crous
Impression : Merico - Mai 2018.

Crous
60 boulevard du lycée
CS30010 - 92171 Vanves Cedex



AU CŒUR DE LA VIE ÉTUDIANTE



LE CNOUS LES CROUS

Opérateurs universels de la vie étudiante, les Crous ont pour mission d'améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants au quotidien, de favoriser leur épanouissement et leur parcours vers l'autonomie. Le Crous, centre national des œuvres universitaires et scolaires, anime le réseau de l'ensemble des centres régionaux.

➤ **UN RÉSEAU UNIQUE EN FRANCE** d'établissements publics administratifs répartis sur l'ensemble du territoire, au service de la vie étudiante.

➤ **15 000 AGENTS** au service de plus de 2 millions d'étudiants.

➤ **UN CENTRE NATIONAL DE FORMATION** 4000 journées de formation par an proposées pour l'ensemble des métiers et des personnels.

➤ **UN BUDGET GLOBAL DE 1,3 Md €**



etudiant.gouv.fr



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET FINANCIER

Les Crous assurent la gestion des aides financières accordées aux étudiants, pour le compte du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de la Culture et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces bourses sont attribuées principalement sur critères sociaux, en fonction des ressources familiales.

> La demande de bourse se fait chaque année à travers une procédure unique et simplifiée, le Dossier social étudiant (DSE), du 15 janvier au 31 mai, pour l'année universitaire à venir.

Les bourses sont versées aux étudiants chaque mois, de septembre à juin. Le montant annuel des bourses varie de 1 009 € pour l'échelon Obis à 5 551 € pour l'échelon 7.

Les Crous assurent également la gestion d'autres aides, notamment l'aide à la recherche du premier

emploi (l'ARPE) et l'aide à la mobilité Master.

Les assistants sociaux des Crous sont présents sur les campus ou dans les résidences pour recevoir les étudiants, les écouter, les informer sur les possibilités d'aides et faciliter leurs démarches. Ils instruisent les demandes d'aides formulées par les étudiants qui connaissent des difficultés tant financières que personnelles. Des aides spécifiques annuelles et des aides spécifiques ponctuelles sont également proposées par les Crous.

701 381 boursiers sur 2016/2017

Plus de **2 Md €** de bourses sur critères sociaux gérés par les Crous

71 589 aides ponctuelles d'urgence attribuées



LE LOGEMENT ÉTUDIANT

Tous les étudiants peuvent demander un logement en résidence Crous, les boursiers étant prioritaires. Désormais distincte de la demande de bourse, la demande de logement s'effectue par le biais d'une centrale logement accessible depuis le site trouverunlogement.lescrous.fr. Elle permet de choisir avec plus de facilité et de liberté le logement souhaité, tant dans le cadre du tour social d'affectation que tout au long de l'année.

Chaque année, de nouvelles résidences sont construites ou réhabilitées. Les concepts architecturaux visent à développer le confort et l'ergonomie des chambres, la performance énergétique et la convivialité, pour en faire des lieux propices au bien-être.

> La résidence universitaire est aussi un lieu d'animation et d'échange avec des salles de musique, de sport ou encore des jardins partagés.

Lancé au printemps 2018, OPALE, l'observatoire des pratiques et anticipations en logement étudiant, a pour objectif de créer des concepts de logement évolutifs, innovants, connectés, conviviaux et résilients.

Les Crous développent également la « colocation choisie » pour permettre aux étudiants de partager un logement avec la/les personnes de leur choix.

En outre, les Crous apportent un soutien significatif à la politique internationale des établissements d'enseignement supérieur. 28% de leurs logements sont attribués à des étudiants internationaux.

174 000 logements Crous disponibles à la rentrée 2017

3992 nouveaux logements construits en 2017

4417 logements réhabilités en 2017



LA RESTAURATION UNIVERSITAIRE

> Crous Resto', une large gamme d'offres et de services de qualité, à petit prix.

L'offre de restauration, élargie et diversifiée, est élaborée pour plaire à tous. Elle permet aux étudiants de bénéficier d'une alimentation saine et équilibrée.

Fréquemment, des animations sont proposées aux convives : dégustations de spécialités du terroir, rencontres avec des producteurs, cours ou concours de cuisine etc.

Les Crous se mobilisent pour identifier les attentes et les nouveaux modes de consommation des étudiants afin de répondre à leurs besoins et de les fidéliser ainsi tout au long de leur parcours universitaire. C'est dans cette optique que l'ensemble des restaurants universitaires proposent, chaque jour, un menu végétarien.

Crous Truck' et tricycles circulent au cœur des campus pour proposer une vente à emporter savoureuse. La restauration, c'est aussi la restauration administrative pour les personnels et un service traiteur pour les déjeuners de travail ou les cocktails.

5000 agents sont au service du bon goût, utilisant des produits de qualité, sélectionnés grâce à une politique d'achats rigoureuse.

3,25 € le prix du ticket restaurant pour l'année universitaire 2017-2018

69 M de repas servis par an

750 structures de restauration



LA VIE DE CAMPUS

Les Crous accompagnent les étudiants vers la réussite académique et l'autonomie. Ils mènent, en lien avec les étudiants, les établissements d'enseignement supérieur, et les collectivités territoriales, une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante :

> Soutien aux initiatives étudiantes via le dispositif Culture-ActionsS.

> Mise en œuvre d'une politique culturelle active (gestion de lieux culturels organisation d'événements culturels et des 7 concours de création étudiante...)

> Actions de sensibilisation (prévention santé, développement durable, etc).

> Dynamisation de la vie en résidence pour favoriser l'échange et la convivialité.

Pour donner plus encore d'écho à ces missions, les Crous accueillent chaque année plus de 330 volontaires en service civique, pour des missions de 6 à 10 mois.

Afin de dynamiser la vie de campus, les Crous bénéficient d'une part du produit de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC), dont ils se

sont vu confier la collecte auprès de l'ensemble des étudiants par la loi.

Conscients de leur responsabilité sociale et sociale, les Crous mènent des actions en matière de développement durable, dans leurs différents champs d'intervention : restauration, patrimoine, hébergement, vie de campus etc.

Plus de **1 000** projets étudiants financés chaque année

7 concours culturels de création étudiante, avec jurys régionaux et nationaux

Plus de **330** volontaires en service civique accueillis chaque année

